

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail



MISSION PERMANENTE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES ET DES AUTRES
ORGANISATIONS INTERNATIONALES EN AUTRICHE

**66^{EME} SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE GENERALE
DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE
(AIEA)**

VIENNE, DU 26 – 30 SEPTEMBRE 2022

**DECLARATION DE SEM Roger A. KACOU
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT**

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Président,

Monsieur le Directeur Général,

Distingués délégués,

Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais, au nom de la délégation de la Côte d'Ivoire que j'ai l'honneur de conduire, vous adresser mes vives félicitations pour votre élection à la présidence de la 66^{ème} Session Ordinaire de la Conférence générale de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA). Je tiens à vous assurer de la disponibilité de ma délégation à vous accompagner dans la réussite de votre mission.

Mes félicitations s'adressent également au Secretariat et à tous les membres de votre bureau pour les efforts déployés en vue de la tenue effective de cette Session.

Je voudrais enfin saisir cette opportunité pour saluer et féliciter chaleureusement, au nom du Gouvernement ivoirien, le Directeur Général de l'AIEA, Monsieur Rafael Mariano, pour le travail remarquable accompli en dépit de la pandémie de la Covid-19 qui a impacté pendant deux années tous les secteurs d'activités dans le monde.

Ma délégation, qui s'associe pleinement aux déclarations du Groupe africain et du Groupe des 77 plus la Chine, souhaite donner lecture de la présente déclaration à titre national.

Monsieur le Président,

La 66^{ème} Session Ordinaire de la Conférence générale de l'AIEA se tient à un moment où notre sécurité commune est malheureusement à l'épreuve de la menace nucléaire.

En effet, à l'instar de plusieurs pays, la Côte d'Ivoire est préoccupée par les graves risques aux conséquences incalculables en matière de sûreté et de sécurité nucléaires auxquels est exposée la centrale nucléaire de Zaporizhzhia.

Je voudrais indiquer que mon pays profondément, attaché à la promotion du dialogue, ainsi qu'à la paix et à la sécurité internationale, se félicite de la récente mission de l'AIEA à cette installation nucléaire.

C'est donc tout naturellement que le Gouvernement ivoirien, remercie Monsieur Rafael Mariano, Directeur Général de l'AIEA pour son initiative salubre et courageuse, et tient à lui renouveler sa confiance totale.

Monsieur le Président,

Distingués délégués,

Mon pays réaffirme son ferme attachement aux objectifs communs de non-prolifération nucléaire, de désarmement nucléaire et d'utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Je voudrais rappeler A cet égard que le Gouvernement ivoirien a ratifié en 2019 et en 2020 les instruments de coopération suivants :

- l'accord sur les privilèges et immunités de l'AIEA, adoptée le 31 octobre 1961 ;
- la Convention sur la notification rapide d'un accident nucléaire, adoptée le 26 septembre 1986 ;
- la Convention sur l'assistance en cas d'accidents nucléaires ou de situation radiologique, adoptée le 18 novembre 1986 .

Il importe par ailleurs de souligner que le Conseil des Ministres a, en sa séance du 6 juillet 2022, a donné son accord pour l'acceptation de l'Accord révisé de l'AFRA.

Par ces actions, notre pays marque ainsi sa volonté d'une part, de garantir la promotion de l'utilisation pacifique de la technologie nucléaire et, d'autre part, de contribuer au renforcement de la sécurité internationale.

Monsieur le Président,

Distingués délégués,

Le Gouvernement ivoirien fait de la santé des populations une priorité qu'il a inscrite dans son Plan National de Développement 2021-2025.

Dans cette perspective, il s'est engagé dans un vaste chantier de renforcement de son système national de surveillance, d'analyse et de soins contre le cancer afin de garantir une prise en charge de qualité des patients nationaux du cancer et ceux provenant des pays de la sous-région.

Ainsi, la Côte d'Ivoire s'est dotée grâce l'appui de l'AIEA d'un Centre National d'Oncologie et de Radiothérapie ouvert le 18 décembre 2017 et d'un Institut de Médecine Nucléaire d'Abidjan.

Un autre Centre National de Radiothérapie et d'Oncologie Médicale est en cours de construction à Grand-Bassam avec l'appui financier de la République de Corée.

Il convient de souligner en outre que dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, notre pays a bénéficié de la part de l'AIEA d'un don d'une valeur de **78 000 Euros** composé de divers équipements de protection, de laboratoire et de kits de diagnostic.

Aussi, voudrais-je saisir l'opportunité que m'offre cette tribune pour saluer l'excellence de la coopération entre notre pays et l'AIEA à laquelle je tiens à réitérer la profonde reconnaissance et les vifs remerciements du Gouvernement ivoirien pour son appui multiforme à la Côte d'Ivoire à travers le Programme de Coopération Technique dans des domaines variés, notamment l'agriculture, l'environnement, la recherche scientifique, la planification énergétique, la production et la santé animales, la radiopharmacie, la radiothérapie, la radioprotection et surtout la médecine nucléaire.

Monsieur le Président,

Distingués délégués,

La Côte d'Ivoire soutient totalement la nouvelle initiative de lutte contre le cancer dénommée « Rayons d'espoir », lancée en début de cette année 2022 par le Directeur Général de l'AIEA, visant à rendre plus accessibles dans le monde les soins contre le cancer. Ce soutien s'est traduit par une notification écrite adressée au Secrétariat de l'Agence.

Cette initiative constitue une véritable source d'espoir en raison du nombre de plus en plus élevé de victimes du cancer dans le monde, en particulier en Afrique.

C'est pourquoi, notre pays se félicite particulièrement du choix du thème retenu pour le Forum

Scientifique de cette année, à savoir « **Rayons d'espoir : soins contre le cancer pour tous** ». Il sera l'occasion pour nos pays de bénéficier des informations capables de les aider à faire face à cette maladie en termes de renforcement des capacités, de diagnostic, de recherche, etc.

Monsieur le Président,

Distingués délégués,

Au-delà de ces quelques avancées en termes d'infrastructures, les défis liés à la prévention et au traitement du cancer demeurent encore nombreux et énormes. C'est pourquoi, le Gouvernement ivoirien sollicite l'appui de l'Agence, en particulier dans les domaines prioritaires définis pour la période 2022-2027, à savoir :

- le renforcement des infrastructures de sécurité radiologique et nucléaire ;
- l'amélioration de la santé humaine et de la nutrition ;
- l'amélioration de la production animale ;
- l'amélioration des capacités nationales pour le contrôle de la sécurité et de la qualité des aliments ;
- l'amélioration de la planification énergétique.

Monsieur le Président,

Je voudrais indiquer pour conclure que la sécurité nucléaire contribue à la paix et à la sécurité internationales.

Par conséquent, la Côte d'Ivoire qui demeure profondément attachée à la paix et à la promotion du dialogue, souscrit à toute initiative de l'Agence visant à promouvoir l'utilisation sûre, sécurisée et pacifique des technologies nucléaires pour le développement et le bien-être de l'Homme.

Tout en réaffirmant notre soutien ferme à l'Agence et à son Directeur Général, je souhaite plein succès à nos travaux.

Je vous remercie